

Assemblée Générale du 19 juin 2019

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur le quitus donné au Président et au Trésorier sur la tenue des comptes :**

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes réunie le 19 Juin 2019,

- Vu l'avis de la Commission des Finances de la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes réunie le jeudi 06 juin 2019 sur le budget exécuté 2018,
- Vu le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux annuels 2018,

Il est demandé à l'Assemblée de donner quitus au Président et au Trésorier sur la tenue des comptes 2018 de la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes.

M. LE PRESIDENT. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>88</b>
<b>Présents :</b>	<b>44</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>44</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme  
Le 21 Juin 2019, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND

